



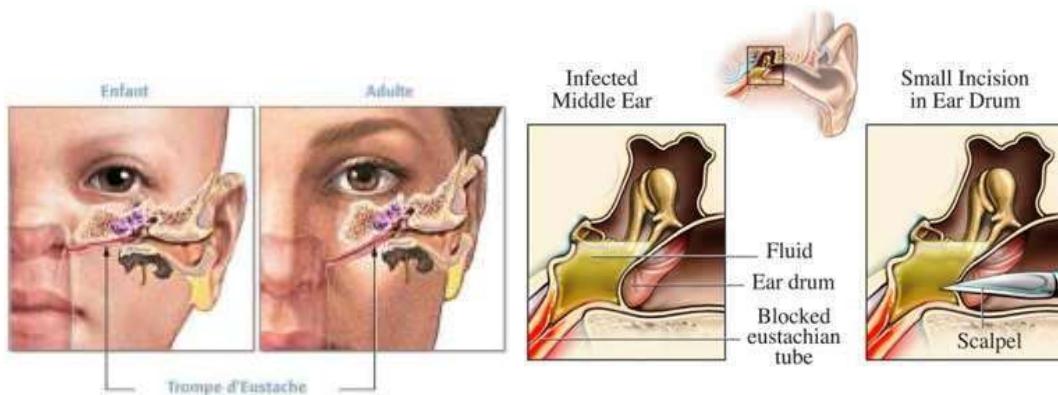
# Guide d'enseignement

## Chirurgie ORL

## Myringotomie et insertion de tube

### Définition :

Chirurgie qui consiste à faire une incision (coupure) de la membrane du tympan avec installation d'un tube pour soulager la pression dans l'oreille et drainer le liquide purulent (infecté) qui s'y trouve qui peut être causé par des otites. L'incision pratiquée se cicatrice rapidement et elle ne cause pas de troubles de l'audition.



### Alimentation :

- Prendre des liquides clairs et reprendre progressivement une diète normale, selon tolérance.

### Recommandations :

- Si une ouate est en place dans l'oreille après l'opération, la retirer le lendemain si elle n'est pas tombée par elle-même.
- Il est possible de ressentir de la douleur, pour la soulager prendre du Tylénol.
- Les tubes demeurent en place en moyenne de 6 mois à 2 ans et tombent d'eux-mêmes.
- Tant que les tubes sont en place, ne JAMAIS mettre de l'eau dans les oreilles.

- Il est préférable de mettre une ouate avec une petite quantité de gelée de pétrole (vaseline) ou un bouchon d'oreille au moment du bain ou lors du lavage des cheveux.
- Ne pas laisser d'ouate en permanence dans l'oreille.
- Il faut bien nettoyer l'intérieur de l'oreille avec une débarbouillette humide tiède.
- Il est possible qu'un léger écoulement rouge-brun se produise les premières 24-48 heures.
- La baignade est autorisée avec protecteur auriculaire (bouchons) et casque de bain, à moins d'avis contraire du médecin.
- Vous pouvez vous procurer des bouchons protecteurs auriculaires moulants chez un audioprothésiste.
- La reprise des activités est permise dès le lendemain de la chirurgie.

### Soyez vigilant :

- Écoulement purulent (jaune ou verdâtre) provenant du conduit auditif.
- Saignement rouge clair continu.
- Augmentation de la douleur non soulagée par la prise de Tylénol.

**Si vous présentez ces signes, veuillez consulter.**

### Arrêt de travail :

- À discuter avec le médecin traitant.

### Quand dois-je revoir mon chirurgien?



Vous aurez un rendez-vous de suivi avec votre chirurgien après votre chirurgie. Vous aurez les informations pour ce rendez-vous le jour de votre départ de l'hôpital.

- Le prochain rendez-vous dans \_\_\_\_\_ mois.



Si vous avez des questions :

- appelez au 418 525-4444 et demandez à parler à la centrale de rendez-vous en ORL en nommant l'hôpital où vous avez eu votre chirurgie.

**Il est important de suivre également les surveillances indiquées dans le guide d'enseignement préopératoire qui complète ce document.**

## Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 6 janvier 2025. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



## Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2025. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.